

REPUBLIQUE FRANCAISE

**METROPOLE DU GRAND PARIS**

**SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

**DU LUNDI 5 DECEMBRE 2022**

**BM2022/12/05/01 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN (FIM)**

---

DATE DE LA CONVOCATION : 29 novembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 44

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Yves MARTIN

**LE BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5219-1,

**Vu** la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12,

**Vu** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

**Vu** le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

**Vu** la délibération CM2016/02/18/03 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant délégation de compétence au Bureau pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels les décisions d'octroi de financement au titre du FIM,

**Vu** les délibérations CM2016/09/21 portant création du fonds d'investissement métropolitain et CM 2020/12/01/25 portant modification du règlement intérieur du fonds d'investissement métropolitain et attribution de subventions au titre du fonds d'investissement métropolitain,

**Vu** la délibération 2017/12/08/04 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant déclaration d'intérêt métropolitain en matière d'aménagement de l'espace métropolitain,

**Vu** la délibération 2017/12/08/05 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant déclaration d'intérêt métropolitain en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel,

**Vu** la délibération n°CM2017/08/12/09 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la compétence « Lutte contre les nuisances sonores » de la métropole du Grand Paris, la délibération n°CM2017/08/12/10 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la

compétence « Lutte contre la pollution de l'air » de la métropole du Grand Paris, la délibération n°CM2017/08/12/11 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » de la métropole du Grand Paris, et la délibération n°CM2017/08/12/12 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la compétence « valorisation du patrimoine naturel et paysager » de la Métropole du Grand Paris,

**Vu** la délibération n°CM2017/08/12/13 du Conseil de la métropole du Grand Paris relative à la compétence GEMAPI de la métropole du Grand Paris,

**Vu** la délibération CM2018/12/07/01 du Conseil de la métropole du Grand Paris portant définition de l'intérêt métropolitain en matière d'amélioration du parc immobilier bâti, et de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre,

**Vu** l'avis du comité d'examen du FIM réuni le 23 novembre 2022,

**Vu** projet de convention-type précisant les modalités de versement de cette subvention d'investissement annexé à la présente délibération,

**Considérant** que les demandeurs ont sollicité l'attribution d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain pour des projets qui s'inscrivent dans les compétences et priorités affichées par la Métropole,

**Considérant** l'intérêt, à titre dérogatoire et exceptionnel, d'ouvrir le bénéfice du FIM aux projets démarrés entre le 24 mars 2020 et le 5 décembre 2022, quelle que soit la date d'attribution de la subvention,

#### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DECIDE** l'octroi de subventions en investissement d'un montant total de 17 221 009 euros pour les projets et personnes publiques suivants :

##### *Au titre de l'aménagement de l'espace métropolitain*

<b>Personne publique à financer</b>	<b>Localisation</b>	<b>Objet</b>	<b>Subvention exprimée en euros (€)</b>
EPT Plaine Commune	Saint-Denis	Aménagement cyclable sur la rue de la liberté et l'avenue de Verdun	<b>120 894</b>
Ivry-sur-Seine	Ivry-sur-Seine	Création d'une Micro-folie	<b>15 714</b>
Marolles-en-Brie	Marolles-en-Brie	Aménagement d'une voie verte	<b>105 148</b>
Meudon	Meudon	Création d'une Micro-folie	<b>61 200</b>
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Création d'une Micro-folie	<b>15 688</b>

Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Création d'une Micro-Folie	<b>136 363</b>
Villejuif	Villejuif	Déploiement de 100 arceaux vélos	<b>9 816</b>
<b>TOTAL</b>			<b>464 823 €</b>

**Soit 464 823 € pour 7 dossiers**

*Au titre du développement économique*

<b>Personne publique à financer</b>	<b>Localisation</b>	<b>Objet</b>	<b>Subvention exprimée en euros (€)</b>
Bagneux	Bagneux	Création d'une ressourcerie	<b>123 109</b>
Sceaux	Sceaux	Achat de deux locaux commerciaux Place du Général de Gaulle et Impasse du Marché	<b>508 944</b>
<b>TOTAL</b>			<b>632 053 €</b>

**Soit 632 053 € pour 2 dossiers**

*Au titre de la protection de l'environnement (hors rénovation thermique)*

<b>Personne publique à financer</b>	<b>Localisation</b>	<b>Objet</b>	<b>Subvention exprimée en euros (€)</b>
Antony	Antony	Acquisition de véhicules électriques (3 voitures, un triporteur, un vélo) et d'une borne de recharge	<b>9 081</b>
Arcueil	Arcueil	Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école Jean Macé	<b>104 976</b>
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Acquisition de 2 scooters électriques et 1 véhicule électrique pour les agents de la police municipale	<b>24 153</b>
Boissy-Saint-Léger	Boissy-Saint-Léger	Renaturation de l'avenue du Progrès	<b>25 898</b>
Bonneuil-sur-Marne	Bonneuil-sur-Marne	Acquisition d'un véhicule utilitaire à énergie propre	<b>13 950</b>
Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt	Pérennisation de l'écosystème de l'école des sciences et la biodiversité	<b>98 267</b>
Charenton le Pont	Charenton le Pont	Acquisition de 2 vélos électriques	<b>1 700</b>
Charenton le Pont	Charenton le Pont	Végétalisation de la place Aristide Briand	<b>29 381</b>
Chennevières-sur-Marne	Chennevières-sur-Marne	Acquisition d'un fourgon électrique	<b>8 046</b>
Chevilly Larue	Chevilly Larue	Acquisition de deux véhicules électriques	<b>12 527</b>
Clamart	Clamart	Acquisition d'une balayeuse électrique	<b>123 854</b>
Coubron	Coubron	Acquisition d'un véhicule électrique pour les besoins de la Police municipale	<b>9 560</b>

Courbevoie	Courbevoie	Acquisition de 5 véhicules propres	<b>38 330</b>
Courbevoie	Courbevoie	Réhabilitation du Parc de Bécon (2eme phase, secteur D)	<b>114 541</b>
Drancy	Drancy	Acquisition de 4 véhicules électriques	<b>32 241</b>
EPT Paris Est Marne et Bois	Champigny-sur-Marne	Acquisition de deux bonnes à ordures ménagères électriques, deux bornes de recharges et deux bennes à hydrogène	<b>744 000</b>
EPT Plaine Commune	Saint-Denis	Acquisition de 3 véhicules électriques	<b>39 296</b>
Fontenay-aux-Roses	Fontenay-aux-Roses	Création du parc public Scarron	<b>146 217</b>
La Garenne Colombes	La Garenne Colombes	Acquisition de véhicules électriques (2 vélos et 1 voiture)	<b>8 700</b>
La Garenne Colombes	La Garenne Colombes	Végétalisation du square Verdun Nord	<b>121 998</b>
Le Bourget	Le Bourget	Végétalisation de la partie Est du square Charles de Gaulle	<b>77 137</b>
Le Kremlin Bicêtre	Le Kremlin Bicêtre	Acquisition de quatre véhicules propres	<b>96 538</b>
Les Pavillons-sous-Bois	Les Pavillons-sous-Bois	Plantation de 45 arbres allée Henri Barbusse et allée Robert Estienne	<b>22 887</b>
Livry Gargan	Livry Gargan	Achat de véhicules électriques et installation de 8 bornes électriques	<b>106 664</b>
Malakoff	Malakoff	Désimperméabilisation des abords du Stade Marcel Cerdan	<b>34 716</b>
Meudon	Meudon	Création d'un jardin collectif rue Michel Vignaud	<b>32 348</b>
Montreuil	Montreuil	Acquisition de 11 véhicules électriques	<b>85 763</b>
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Acquisition de 3 triporteurs électriques	<b>4 091</b>
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Création d'un jardin partagé dans le secteur du Croissant Vert	<b>60 512</b>
Noisy le Grand	Noisy le Grand	Projet d'agriculture urbaine dans le quartier de Mont de l'Est	<b>815 542</b>
Ormesson	Ormesson	Végétalisation des abords de l'escalier des Châtelets	<b>5 089</b>
Romainville	Romainville	Acquisition de 5 véhicules électriques et 3 vélos électriques pour la police municipale	<b>54 042</b>
Romainville	Romainville	Pose de capteurs d'analyse de la pollution de l'air	<b>8 573</b>
Saint-Cloud	Saint-Cloud	Travaux énergétiques à la piscine des Tourneroches	<b>13 960</b>
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Acquisition de 3 véhicules électriques et de 2 bornes de recharge	<b>23 890</b>
Saint-Ouen	Saint-Ouen	Acquisition de 11 véhicules propres	<b>69 993</b>

Savigny-sur-Orge	Savigny-sur-Orge	Projet de plantation d'arbres sur 9 sites de la commune	<b>20 820</b>
Sevran	Sevran	Acquisition de 3 tondeuses électriques	<b>4 397</b>
Suresnes	Suresnes	Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'école élémentaire Berty Albrecht	<b>26 085</b>
Suresnes	Suresnes	Végétalisation de la rue Claude Burgod et des écoles Dunant et Wilson	<b>150 999</b>
Thiais	Thiais	Achat d'un véhicule électrique	<b>7 070</b>
Tremblay-en-France	Tremblay-en-France	Raccordement du groupe scolaire Brossolette Triolet au réseau de chauffage urbain géothermique	<b>23 129</b>
Valenton	Valenton	Acquisition de trois véhicules électriques pour les services techniques	<b>20 570</b>
Vaujours	Vaujours	Acquisition de trois vélos électriques pour la Police Municipale	<b>1 050</b>
Villejuif	Villejuif	Acquisition de 20 véhicules électriques et installation de 20 bornes électriques de recharge	<b>122 154</b>
Villemomble	Villemomble	Acquisition d'une fourgonnette électrique	<b>7 712</b>
Villeneuve-la-Garenne	Villeneuve-la-Garenne	Acquisition d'un véhicules poids lourd au GPL et d'une voiture électrique	<b>52 517</b>
Vincennes	Vincennes	Végétalisation des toitures de l'école Jean Monnet	<b>90 111</b>
Vitry-sur-Seine	Vitry-sur-Seine	Plantation d'une frange boisée le long des berges de Seine	<b>41 096</b>
<b>TOTAL</b>			<b>3 786 171 €</b>

**Soit 3 786 171 € pour 49 dossiers**

*Au titre de la Protection de l'environnement (rénovation thermique)*

<b>Personne publique à financer</b>	<b>Localisation</b>	<b>Objet</b>	<b>Subvention exprimée en euros (€)</b>
Argenteuil	Argenteuil	Dimension thermique de la construction du groupe scolaire des 4 vents	<b>941 458</b>
Argenteuil	Argenteuil	Rénovation thermique de la médiathèque Elsa Triolet	<b>150 000</b>
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Remplacement de menuiseries extérieures au sein du théâtre d'Asnières-sur-Seine et des bâtiments Lucie Aubrac et crèche Eau Vive	<b>31 516</b>
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Travaux de menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville et de la maternelle du Parc	<b>19 337</b>
Aulnay-sous-Bois	Aulnay-sous-Bois	Travaux sur un vestiaire du terrain de rugby du Moulin neuf	<b>12 729</b>

Bobigny	Bobigny	Dimension thermique de la construction du groupe scolaire Pont de Pierre et création de sa cour en oasis	<b>1 000 000</b>
Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt	Rénovation de la production de froid de la patinoire	<b>250 000</b>
Champigny-sur-Marne	Champigny-sur-Marne	Rénovation thermique du stade Léon Duprat et végétalisation de la toiture	<b>375 773</b>
Chevilly Larue	Chevilly Larue	Dimension environnementale de la construction d'une école et d'un équipement sportif	<b>941 477</b>
Clichy-la-Garenne	Clichy-la-Garenne	Rénovation thermique des locaux de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique	<b>196 080</b>
Drancy	Drancy	Travaux d'économie énergétique de l'école J.P. Timbaud	<b>587 510</b>
Drancy	Drancy	Rénovation énergétique de la maternelle Jorissen	<b>305 854</b>
Epinay-sur-Seine	Epinay-sur-Seine	Dimension énergétique de la rénovation du Groupe scolaire Pasteur	<b>1 000 000</b>
Epinay-sur-Seine	Epinay-sur-Seine	Isolation thermique de la maison de l'environnement	<b>500 000</b>
EPT Grand Orly Seine Bièvre	Viry-Châtillon	Rénovation énergétique de la patinoire des Lacs à Viry-Châtillon	<b>345 300</b>
Fontenay-aux-Roses	Fontenay-aux-Roses	Rénovation thermique de l'Accueil de Loisirs Pierre Bonnard	<b>256 023</b>
Fresnes	Fresnes	Rénovation thermique de l'hôtel de Ville	<b>20 829</b>
Fresnes	Fresnes	Réhabilitation de la toiture de la bibliothèque Gabriel Bourdin	<b>123 294</b>
Garches	Garches	Remplacement de 2 pompes à chaleur dans la crèche de la Rose des Vents et mise en place d'un compteur calorifique à l'espace Ramon	<b>17 547</b>
Garches	Garches	Dimension thermique de l'extension et la rénovation de la crèche Gaston Ramon	<b>126 741</b>
Le Perreux-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne	Rénovation thermique d'une salle d'activités physiques et sportives	<b>176 003</b>
Marnes-la-Coquette	Marnes-la-Coquette	Rénovation thermique de l'école de la Marche	<b>36 258</b>
Neuilly Plaisance	Neuilly Plaisance	Rénovation thermique de l'ancienne "Ferme Terrisse" pour accueillir les services municipaux	<b>344 355</b>
OPH Colombes Habitat Public	Colombes	Réhabilitation thermique d'une résidence au 128 avenue de Stalingrad	<b>945 883</b>
Pantin	Pantin	Dimension thermique de la construction d'une halle sportive	<b>1 000 000</b>

Rosny-sous-Bois	Rosny-sous-Bois	Rénovation thermique de la maternelle Bois Perrier	<b>806 400</b>
Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Rénovation thermique du groupe scolaire George Sand	<b>557 254</b>
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Rénovation énergétique de la crèche Delacroix, remplacement des radiateurs de la médiathèque Delacroix, remplacement des fenêtres du théâtre et de l'école du centre	<b>252 907</b>
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Rénovation énergétique du complexe omnisport évolutif couvert	<b>767 434</b>
Sèvres	Sèvres	Dimension thermique des travaux de l'école de Musique	<b>250 000</b>
<b>TOTAL</b>			<b>12 337 962 €</b>

**Soit 12 337 962 € pour 30 dossiers**

**APPROUVE** le projet de convention-type joint, qui définit les modalités de versement de cette subvention d'investissement.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer chaque convention relative aux subventions d'investissement, et à prendre tout acte pour l'exécution de la présente délibération.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à procéder au contrôle de la réalisation des projets d'investissement financés par la métropole du Grand Paris au travers du fonds d'investissement métropolitain.

**PRECISE** que le bénéficiaire de la subvention s'engage à réaliser l'intégralité de la dépense déclarée et qu'un remboursement à due concurrence du trop-perçu pourra, à défaut, être demandé par la métropole du Grand Paris.

**PRECISE** que par dérogation au règlement en vigueur du fonds d'investissement métropolitain, et à titre exceptionnel, les projets démarrés entre le 24 mars 2020 et le 5 décembre 2022 peuvent à titre exceptionnel faire l'objet d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain indépendamment de la date d'attribution de la subvention.

**PRECISE** que les subventions seront imputées en section d'investissement sur l'autorisation de programme « ZI5100004-Fonds d'investissement métropolitain », opération « 20013 Fonds d'investissement métropolitain ».

**ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Le Président de la métropole  
du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.